

Mercredi 26 juin 2019

Accès aux soins pendant la période estivale : adoptez les bons réflexes

Comme chaque été, la Bretagne va connaître, une augmentation sensible de sa population durant la période estivale. Les besoins en soins suivent naturellement la même tendance.

Au regard de certaines difficultés identifiées, notamment en terme de démographie médicale, l'ARS Bretagne a mené avec les établissements de santé et la médecine libérale des travaux préparatoires à la période estivale pour organiser la continuité des soins. Des organisations adaptées pourront être mises en œuvre, lorsque cela s'avèrera nécessaire.

En période estivale, comme toute l'année, adoptez les bons réflexes :

En semaine, de 8h à 20h et le samedi matin, les cabinets médicaux restent le contact prioritaire.

Le soir à partir de 20h, le samedi à partir de 12h, le dimanche et les jours fériés, faites le 15

Selon votre état de santé, vous pourrez :

- recevoir des conseils médicaux ;
- être orienté vers un médecin de garde ;
- recevoir la visite d'un médecin de garde ;
- ou être pris en charge à l'hôpital.

Pour les villes de Brest, Lorient, Quimper, Rennes, Saint-Malo et Vannes, SOS médecins peut également être appelé à ces horaires au **3624**.

En cas d'urgence faites le 15 !